

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 21 (1949)

Heft: 12

Artikel: La distribution d'eau chaude dans les colonies d'habitation

Autor: E.W.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-123406>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La distribution d'eau chaude

DANS LES COLONIES D'HABITATION

Malgré tous les renchérissements que nous subissons, nos coopératives d'habitation doivent bien se mettre dans l'idée qu'il ne suffit pas de placer un toit sur la tête de leurs locataires, mais que ceux-ci doivent aussi pouvoir jouir d'un certain confort. Il est hors de doute, d'ailleurs, que leurs exigences en ce domaine ne feront qu'augmenter avec le temps : et si nous ne prévoyons pas ce minimum de confort, il est bien probable que nous aurons, un jour ou l'autre, une forte proportion d'appartements vacants.

La distribution d'eau chaude, dont nous voulons parler aujourd'hui, a un grand poids dans l'estimation de la valeur d'un logement. Elle n'est d'ailleurs plus, aujourd'hui, un luxe, mais une nécessité qui est appréciée, non seulement des ménagères, mais aussi de tous les locataires et coopérateurs, et, avant tout, de la jeunesse habituée au sport.

Puisqu'il s'agit d'une véritable nécessité, qui entraîne des frais considérables, il faut prévoir très soigneusement son agencement dans nos colonies d'habitation. Le même système ne convient pas à tous les cas qui peuvent se présenter. Une installation judicieusement prévue et bien conditionnée doit pouvoir être facilement supportée au point de vue financier.

Il fut un temps où, dans les colonies de maisons familiales individuelles, l'on appréciait fort la conduite à distance, depuis une chaudière centrale. Comme moyen de chauffage, on prévoyait l'électricité, le charbon ou le mazout. Souvent même, on employait le chauffage combiné, à savoir l'électricité en été, et le charbon en hiver. En Suisse française, en particulier, on fit usage d'électricité et de gaz. Ce système permet, en effet, de supprimer la soute à combustible et de réduire les dépenses d'exploitation pendant les « jours morts », car, même en été, l'appoint par chauffage au gaz peut être enclenché d'une minute à l'autre, et le contenu du boiler rapidement amené à la température voulue, si une consommation anormalement importante l'exige.

Toutefois, malgré ces appréciables avantages, la distribution d'eau chaude à distance ne convient pas, dans la règle, aux colonies d'habitations familiales individuelles. Les déperditions de chaleur sont importantes. A cause des heures creuses, on est dans l'obligation de couper complètement la consommation d'eau chaude pendant la nuit : et certains locataires, qui, soit par exception, soit régulièrement, doivent faire leur toilette très tard le soir, ou très tôt, le matin, feront d'aigres remarques à ce sujet. Des difficultés naîtront, d'autre part, à la présentation de la facture d'eau chaude, même si chaque habitation a son propre compteur : car celui-ci n'indique que la quantité d'eau chaude employée,

et non sa température, de sorte que les locataires qui habitent à quelque distance du centre de la colonie, et ceux qui n'emploient de l'eau chaude que le soir, ne tarderont pas à dire, avec quelque raison, qu'ils sont désavantagés. Pour de telles colonies d'habitation, il faudra donc conseiller la distribution d'eau chaude décentralisée.

Qui dit installation individuelle, dit « boiler ». Le boiler électrique, qui peut employer un courant de nuit bon marché, a pris un grand essor dans notre pays. Un boiler bien isolé garde très longtemps sa chaleur. Quand on prélève de l'eau chaude par en haut, la même quantité d'eau froide est automatiquement introduite par le bas : comme elle est plus lourde, elle reste dans la partie inférieure du boiler, de telle sorte qu'on peut toujours utiliser l'eau chaude du haut. A mesure que cette eau froide se chauffe, les deux couches se mélangent, de telle sorte qu'elle est rapidement portée à la température voulue. L'emploi de l'eau chaude, dans une famille, ne dépend pas seulement du nombre de personnes, mais aussi des habitudes et du genre de vie. La proportion d'emploi est variable, selon qu'il s'agit d'un jour de lessive, de nettoyage, de bains, ou d'un jour d'emploi normal. Alors que l'on ne peut que difficilement établir une moyenne journalière par famille dans le cas d'une installation centrale d'eau chaude — quoique le samedi soit, en général, régulièrement un jour de pointe — les inconvénients apparaissent lorsqu'il s'agit de bouilleurs particuliers ; car la provision d'eau chaude est invariable, et, sauf dans le cas des petits boilers de cuisine, elle n'est renouvelée qu'une seule fois par jour. Seul un boiler d'une contenance relativement considérable peut donner entière satisfaction, car il fournit suffisamment d'eau chaude à toute heure du jour. Naturellement, son installation et son emploi sont onéreux, car souvent une grande quantité d'eau reste inemployée, et est chauffée plusieurs fois inutilement. Si l'on emploie de petits appareils, qui seuls peuvent entrer en considération dans le budget et dans les dépenses d'une colonie d'habitation, leur capacité réduite ne donne pas satisfaction.

On trouvera donc de grands avantages à employer, de préférence à ces divers modes de chauffage, le chauffe-eau instantané, dans lequel, comme son nom l'indique, l'eau est portée à la température voulue pendant le trajet qu'elle fait dans l'appareil. Ces appareils sont ainsi conçus, que l'eau est chaude dès l'ouverture du robinet. La distribution a donné lieu à une quantité de modèles automatiques, qui fonctionnent en ouvrant le robinet. Ils sont parvenus, au cours de ces dernières années, à une très grande perfection technique. Ils représentent l'idéal en beaucoup de cas, car ils donnent autant d'eau chaude qu'on le désire, et ne chauffent

que peu d'eau si on en désire peu. Ils remplissent donc toutes les exigences qu'une abondante distribution est en droit de demander, et reviennent infiniment meilleur marché que les bouilleurs, quand la consommation n'est pas considérable. L'inconvénient de ces appareils réside dans la lenteur de leur débit, plus petits que celui des boilers électriques. Il leur faudra plus de temps pour remplir une baignoire, mais cela ne sera souvent pas pris en considération, puisqu'ils contribuent, d'autre part, à augmenter le confort à meilleur compte.

L'emploi de l'électricité pour de tels appareils serait théoriquement possible ; mais ils devraient être alors d'un encombrement considérable ; ils seraient quatre ou cinq fois plus volumineux qu'un potager. Leur prix, naturellement, en souffrirait, ce qui empêcherait d'en répandre l'emploi. Comme combustible, seul le gaz, pratiquement, peut entrer en ligne de compte, car seul il permet des différences très grandes de températures dans un temps très court et dans un espace très restreint : de plus, le réglage en est très facile, et l'on peut obtenir de très grandes quantités d'eau chaude. Ces chauffe-eau peuvent être de plusieurs sortes. Ils peuvent desservir, en même temps, les robinets de la salle de bains et de la cuisine. Dans ce cas, ils s'enclenchent automatiquement, dès qu'un robinet est ouvert. Un autre modèle, quelque peu meilleur marché, dessert la baignoire et la douche. Pour la cuisine, on a créé de petits appareils, qui peuvent également desservir un lavabo, à condition, évidemment, que la salle de bains soit à proximité de la cuisine.

On ne peut évidemment pas comparer cette sorte

d'installation avec les anciens appareils à gaz, qui étaient loin de toujours donner satisfaction. Ils sont pourvus d'un dispositif de sûreté, qui éloignera d'une manière absolument certaine les dangers d'asphyxie ou d'explosions. Ils sont d'une forme agréable, émaillés, de sorte qu'ils peuvent être placés dans n'importe quelle salle de bains ou cuisine. Ils occupent peu de place, contrairement aux gros et encombrants boilers. C'est d'ailleurs pour cela qu'on ne les place pas à la cave, ce qui causerait de grandes déperditions de chaleur, mais à l'endroit même où l'eau chaude est utilisée.

Dans le choix d'un chauffe-eau à gaz pour la cuisine, on veillera que l'eau ne soit pas « dure ». Contre cet inconvénient, le mieux est d'employer des appareils de huit litres de contenance. Ils permettent d'obtenir, tous comme les boilers électriques, de l'eau très chaude, et ont l'avantage de pouvoir se remplir en 20 ou 30 minutes.

Comme nous l'avons remarqué au début de cet article, la distribution d'eau chaude doit être étudiée avec soin. Il nous semble qu'on s'est un peu trop laissé attirer par les avantages de l'électricité, et tout préjugé en cette matière est un recul dans la recherche de la solution idéale. Dans chacun des cas particuliers, on peut choisir entre le gaz et l'électricité, on devrait considérer avec soin, que l'une ou l'autre de ces installations, peuvent entraîner à des dépenses considérables. Nous avons vu, en de nombreuses occasions, que le prix de la construction n'était pas augmenté par une installation à gaz, ce qui montre bien qu'il faut aborder ces questions en toute liberté de jugement.

E. W.

(Wohnen.)

La préfabrication

SES CONDITIONS D'EMPLOI

Introduction

Immédiatement après l'armistice de 1945, alors que la reconstruction des régions dévastées par la guerre faisait rêver les architectes, tous les regards se tournaient avec admiration vers les Etats-Unis d'Amérique, où de nouvelles méthodes de travail s'étaient développées depuis une dizaine d'années. On parlait alors de la préfabrication comme d'une proche réalité, comme d'un remède universel et immédiat à l'énorme pénurie de logements provoquée, non seulement par les hostilités, mais aussi par l'arrêt de toute activité dans le bâtiment pendant cinq ans. Cette admiration et cet enthousiasme se sont refroidis depuis, et la préfabrication, dans l'esprit du public, a repris sa situation d'utopie. Cette question a été discutée au récent Congrès de l'Union internationale des architectes, qui n'a d'ailleurs pas osé prendre position à son égard, et n'en a tiré qu'une motion nègre-blanc.

Nous pensons que le moment est venu de reprendre cette étude de la préfabrication, qui est loin d'avoir dû

son dernier mot, non plus sous la forme quelque peu académique et gratuite avec laquelle on nous l'avait présentée alors, mais en s'appuyant solidement sur les premières expériences, qui n'ont pas toutes amené des déboires. Nous avons été heureux de trouver dans une publication française d'une lecture extrêmement féconde, le « Bulletin d'information du Centre national pour l'amélioration de l'habitation », une étude très sérieuse à ce sujet. Nous en présentons aujourd'hui une partie, en espérant qu'elle fera réfléchir les hommes de métier sur les possibilités de certaines méthodes, et qu'elle amènera le public à un jugement plus objectif à son endroit.

Terminologie

Le mot « préfabrication », introduit après la guerre dans la terminologie de la construction, est d'origine anglo-saxonne. Son sens est souvent mal compris.